



TEST DE POSITIONNEMENT EN LANGUE SECONDE

Être en mesure de comprendre : le nouveau Test de positionnement en langue seconde pour le collégial

Valerie Paterson, chargée de projets, CCDMD
Louise Comtois, chargée de projets, CCDMD
Lucie Trépanier, consultante technique

Morgan Le Thiec, consultante en français langue seconde
Diane Montpetit, rédactrice technique

La genèse du test

Le Test de positionnement en langue seconde (TPLS) est un outil pédagogique conçu par et pour le réseau collégial. Dans un premier temps, le projet a été mis en place lorsque le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a décidé, en accord avec le Programme des langues officielles, de développer une échelle de niveaux de maîtrise en langue seconde et d'élaborer les mécanismes d'évaluation afférents. L'objectif général du projet était de hausser le niveau de maîtrise en langue seconde des diplômés des collèges tel que recommandé par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC). Le projet a donné lieu à une longue collaboration entre les membres des comités de coordination responsables de la production des tests en français et en anglais : un grand nombre d'enseignants et de professionnels des réseaux francophone et anglophone ont participé à la première phase de développement des échelles de niveaux de maîtrise et à l'élaboration des items des tests qui en découlaient.

À l'automne 2012, un nouveau mandat de production a été confié au Centre collégial de développement de matériel didactique (CCDMD) afin de mettre au point un test de positionnement en langue seconde. Le CCDMD a formé une équipe de développement (chargés de projets, spécialistes de contenu, programmeurs et techniciens) après avoir mené une consultation préliminaire auprès d'une vingtaine de spécialistes et de professionnels dans les réseaux collégiaux et universitaires. À l'issue de l'analyse technique, le CCDMD a retenu un modèle de test adaptatif et s'est doté d'une échelle linguistique selon de nouveaux critères.



Le test adaptatif

L'avantage d'un test adaptatif réside dans la réduction du nombre d'items présentés au répondant et par conséquent du temps de passation, comparativement à la version non adaptative du même test. La diminution du temps de passation a une incidence directe sur la fiabilité de la mesure, puisqu'elle favorise la qualité de la vigilance du répondant.

La passation d'un test en mode adaptatif est non linéaire : la façon dont l'apprenant répond, correctement ou non, aux premières questions détermine la suite du test. Les réponses sont analysées au fur et à mesure et les tâches sont sélectionnées progressivement, en fonction des réponses, de façon à affiner rapidement et efficacement l'estimation du niveau de compétence du répondant.

Le résultat obtenu au test est traduit en niveau de compétence sur l'échelle linguistique qui constitue l'assise de la mesure.

L'échelle linguistique

L'échelle utilisée pour le TPLS a été élaborée à partir de la comparaison de trois échelles conçues au Québec : l'Échelle québécoise des niveaux de compétence en français des personnes immigrantes adultes, et les deux échelles produites à la demande du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport – Quebec College ESL Benchmarks (version provisoire) et l'Échelle des niveaux de compétence en français langue seconde pour le collégial (version provisoire). Ces échelles de référence comptent 12 niveaux. Pour le projet de test de positionnement, seuls les 10 premiers niveaux ont été pris en compte afin de répondre à la réalité collégiale. Idéalement, le niveau 8 devrait correspondre au niveau atteint par les diplômés du collégial.

Dans l'élaboration de cette échelle, l'équipe a d'abord retenu les indicateurs dont les informations faisaient consensus dans au moins deux échelles et leur possibilité d'opérationnalisation dans un test adaptatif. Puis, d'autres indicateurs ont été choisis en fonction de leur cohérence et de leur complémentarité vis-à-vis des indicateurs déjà sélectionnés. Enfin, quelques descriptions provenant des Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC) se sont ajoutées pour enrichir l'échelle.

L'élaboration du test

Par la suite, 147 passages (mises en situation sous forme de textes, d'images ou de propos enregistrés servant d'appui aux items) et 302 items ont été préparés pour circonscrire les indicateurs de l'échelle et constituer le test de positionnement. Le test, dans ses deux versions, mesure le niveau de compétence en français langue seconde et le niveau de compétence en anglais langue seconde. Finalement, étape cruciale et décisive dans la validité d'un test, la phase d'expérimentation, prévue pour la session d'hiver 2015, permettra de valider les fonctionnalités et le contenu, de calibrer les items et de déterminer leur degré de difficulté.

L'intérêt d'une échelle des niveaux de compétence

L'interprétation d'un résultat en niveau de compétence à partir d'une échelle présente plusieurs avantages :

- L'information obtenue est standardisée et peut donc faire l'objet d'une comparaison avec d'autres informations issues d'autres échelles et d'autres tests élaborés selon les mêmes principes;
- Les niveaux de compétence de l'échelle offrent des informations claires et pratiques qui peuvent servir au découpage des programmes et au développement de leur contenu dans une optique de standardisation des services de langue seconde au collégial;
- Ces niveaux de compétence facilitent la formulation des objectifs d'apprentissage : un même répondant peut refaire le test à la fin du programme afin de comparer ses résultats à ceux obtenus au début.

Les descriptions des niveaux incluses dans l'aide du TPLS permettent à l'étudiant et à l'enseignant d'obtenir des informations sur ce que l'étudiant sait faire à chaque niveau. De plus, l'enseignant peut se servir de ces informations pour planifier les activités d'apprentissage afin d'aider ses étudiants à progresser vers un niveau plus élevé. En conséquence, le TPLS va plus loin qu'un test de classement traditionnel, dont le but est tout simplement d'assigner à un étudiant un niveau de cours selon son résultat.

La conception pédagogique

Le TPLS est composé de deux catégories d'items, soit en compréhension écrite et en compréhension orale. Il existe six types d'items : associations, choix multiples, mise en ordre, réponses multiples, texte lacunaire avec réponses à glisser-déposer, texte lacunaire avec menu. Un item est composé des éléments suivants :

- une consigne générale, exprimée en phrases et en images;
- un texte (compréhension écrite) ou une trame sonore (compréhension orale);
- l'énoncé de la question;
- les choix de réponses proposés.

La consigne écrite qui sert à guider le répondant dans sa démarche est accompagnée d'une consigne visuelle. Ainsi, un répondant n'ayant pas atteint un niveau de compétence suffisant pour décoder la consigne écrite devrait être en mesure de comprendre la tâche et de répondre à la question qui lui est posée. La consigne visuelle s'applique à tous les items, y inclus ceux des niveaux avancés. Cette stratégie procure un environnement virtuel prévisible et un support qui convient aux multiples styles d'apprentissage :



1. Prenez les **15 secondes** de délai pour lire la consigne, l'énoncé de la question et les choix de réponses.
2. Après le signal sonore, vous entendrez un dialogue.
3. Ensuite, répondez.

De plus, la majorité des items visant les niveaux de compétence 1 à 3 sont enrichis d'images qui accompagnent le texte ou la trame sonore. Dans certains cas, les choix de réponses consistent en chiffres, en images, ou même en couleurs.

La passation du test

Le TPLS est conçu pour être administré deux fois pendant le parcours collégial d'un étudiant, une fois au début et une fois avant l'obtention du diplôme. Cependant, le responsable dans un établissement abonné peut décider de l'utiliser autrement; le test peut servir de test de classement dans certaines conditions, ou encore, de test offert à l'intérieur d'un cours de langue afin de déterminer le niveau d'un groupe ou l'écart entre le niveau atteint par un répondant et le niveau linguistique exigé dans certains domaines professionnels.

Le test se fait en ligne à domicile, en laboratoire ou en salle de classe. L'étudiant y accède en se servant d'une identification et d'un mot de passe envoyés par le responsable du test. La surveillance de la passation présentielle est facilitée par le fait que le déroulement du test (le type et l'ordre des items proposés) varie selon le répondant. De même, l'ordre des choix de réponses varie, pour faire en sorte que la réponse correcte ne se trouve pas toujours en même position dans la liste des choix de réponses.

La conception de l'application

Le TPLS comprend quatre modules, chacun étant destiné à un type d'utilisateur spécifique et comportant sa propre finalité. Pour utiliser le TPLS, il faut être abonné.

- Le **module de gestion** offre au responsable dans l'établissement abonné toutes les fonctions requises pour gérer l'abonnement. À partir du module de gestion, cette personne est en mesure de créer des groupes et de définir le calendrier de passation. Elle a aussi accès aux résultats généraux de même qu'aux données détaillées. De plus, elle peut configurer selon ses besoins l'exportation des résultats dans un chiffrier électronique afin d'effectuer des analyses statistiques ou de les importer dans la plateforme pédagogique de son établissement. Enfin, elle peut choisir d'afficher ou non à l'écran le résultat du répondant à la fin du test.
- Le **module de passation** présente le test aux répondants.
- Le **module d'édition** met à la disposition des spécialistes de contenu l'ensemble des outils pour concevoir et préparer les nouveaux items qui viendront enrichir éventuellement la banque d'items du test actuel.
- Le **module d'administration** s'adresse aux personnes ressources du CCDMD qui ont pour rôle d'administrer la plateforme.

Le CCDMD est fier de mettre à la disposition du réseau collégial ce nouvel outil fiable, adapté au contexte scolaire actuel et conçu pour servir au mieux le parcours éducatif des jeunes étudiants du Québec. Le test de positionnement en langue seconde est tributaire de la contribution des nombreux enseignants qui ont collaboré de près ou de loin à sa réalisation. Le CCDMD tient à les remercier chaleureusement.

La production du TPLS a été financée par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et l'Entente Canada-Québec relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement des langues secondes.

Veuillez communiquer avec le CCDMD par courriel à tpls@ccdmd.qc.ca ou par téléphone (514 873-2200) pour obtenir plus de renseignements.

CONCOURS CONTEST

COURS LA CHANCE DE GAGNER UNE TABLETTE!

TEST DE POSITIONNEMENT EN LANGUE SECONDE

PARTICIPE À LA VALIDATION D'UN TEST DE POSITIONNEMENT EN FRANÇAIS LANGUE SECONDE.

DATE LIMITE POUR PARTICIPER
30 août 2015

POUR PLUS D'INFORMATION OU POUR S'INSCRIRE
tpls@ccdmd.qc.ca

CONDITIONS REQUISES POUR PARTICIPER À LA VALIDATION

- Étudiant de cégep
- Accès internet
- Une heure de temps disponible

YOU COULD WIN A TABLET!

SECOND LANGUAGE PROFICIENCY TEST

HELP TO VALIDATE A NEW SECOND LANGUAGE ENGLISH PROFICIENCY TEST.

DEADLINE TO PARTICIPATE
August 30, 2015

FOR MORE INFORMATION OR TO REGISTER
tpls@ccdmd.qc.ca

To be eligible to participate, you must be a CEGEP student, have Internet access and contribute one hour of your time.

Education, Enseignement supérieur et Recherche Québec

CCDMD CENTRE COLLÉGIAL DE DÉVELOPPEMENT DE MATÉRIEL DIDACTIQUE